



Interdiction de fumer à Genève : 79 % de la population vote oui

Rubrique : actualités - Date : jeudi 28 février 2008

Interdiction de fumer à Genève : 79 % de la population vote oui.

La cigarette sera interdite dans les lieux publics genevois, selon les habitants de la deuxième ville de Suisse, consultés par référendum.

Près de 79% d'entre eux ont voté en faveur de la prohibition de la fumée, et le gouvernement local a annoncé qu'il mettrait l'interdiction en place très rapidement.

Genève est le sixième des 26 cantons de la Confédération helvétique à bannir l'usage du tabac dans les lieux publics.